

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE
La Libre

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



aille la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort

CTV
ANTENNE CENTRE TELEVISION

Revue de presse du lundi 24 août 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE
NOUVELLE



Les Belges n'arrivent plus à payer leur précompte immobilier

TAXES

À Bruxelles, près d'un propriétaire sur cinq a demandé un plan de paiement l'an dernier. Depuis le début du mois de juillet 2026, le nombre de demandes a explosé de 36 %.

Les avertissements extraits de rôle pleuvent dans les boîtes aux lettres depuis le début d'un été caniculaire. Mais pour de nombreux propriétaires, c'est la douche froide. Face aux difficultés financières, de nombreuses communes se rabattent sur l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier pour tenter de renflouer leurs caisses. Si l'augmentation moyenne s'élève à 2,5 % à l'échelle du pays, elle atteint plus de 30 % dans certaines communes, au grand damne de nombreux propriétaires qui peinent à payer cette taxe sur leur habitation.

En Wallonie, Wavre décroche la palme avec une hausse de 20,65 % à Wavre. Suivent Ramillies (+14,35 %), Lasne (+12,13 %), Esneux (+11,48 %) et Daver-

disse (+10,35 %). À Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode frappe le plus fort avec une hausse de plus de 20,42 %, devant Koekelberg (+25,88 %), Ganshoren (+19,75 %), Auderghem (+18,44 %) et Bruxelles-Ville (+15,33 %). Cette dernière compense néanmoins intégralement la hausse aux propriétaires occupant leur bien.

■ Un tiers de demandes en plus à Bruxelles

Cette année encore, face aux fortes hausses du précompte immobilier dans de nombreuses communes, les autorités s'attendent à voir les demandes exploser. Les chiffres des dernières années ne font que confirmer la tendance.

À Bruxelles, près de 73.000 contribuables ont demandé en 2025 un délai

ou un étalement pour payer leur précompte immobilier, contre environ 65.000 en 2024 et 58.000 en 2023. L'impact de l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier dans plusieurs communes se fait déjà fortement ressentir au sein de l'administration fiscale. Entre le 1^{er} juillet de cette année – date des premiers envois aux contribuables – et le 15 août, le nombre de demandes de plans de paiement a augmenté de 35,9 %, informe Bruxelles Fiscalité.

9 220 Bruxellois ont déjà rentré une demande alors que les envois de l'administration s'étalent jusqu'au début du mois d'octobre. Du jamais vu. L'an passé sur la même période, ils n'étaient que 6 781 à avoir demandé un plan de paiement contre 6 549 en 2024, toujours entre le 1^{er} juillet et le 15 août.

L'octroi des plans de paiement varie selon les années et les hausses imposées par les communes.

Ainsi, en 2021, 26 348 Bruxellois avaient bénéficié d'un plan de paiement contre 19 280 l'année précédente (+ 36,66 %). En 2023, la hausse atteignait 26,73 %, 12,71 % en 2024 et 10,76 % l'année passée. 42 061 propriétaires bruxellois ont bénéficié d'un tel plan.

■ En 4 fois à Bruxelles, 12 fois en Wallonie

À Bruxelles, la règle prévoit qu'un contribuable peut demander à payer en quatre fois. Des dérogations sont possibles même si elles sont rares. *"Une dérogation à la règle du paiement en quatre fois peut être accordée, à titre d'exception et sur demande, après analyse individuelle de la situation du redevable"*, explique l'administration fiscale. *"La demande doit être motivée et démontrer que le plan proposé constitue une solution de paiement réaliste. Les situations de précarité financière, de chômage, d'invalidité, de charges familiales importantes ou encore les dossiers accompagnés*

LES COMMUNES OÙ LE PRÉCOMPTE IMMOBILIER A LE PLUS AUGMENTÉ

WALLONIE



Wavre

+20,65 %

Ramillies

+14,35 %

Lasne

+12,13 %

Esneux

+11,48 %

Daverdisse

+10,35 %

BRUXELLES



Saint-Josse-ten-Noode

+37,24 %

Koekelberg

+25,88 %

Ganshoren

+19,75 %

Auderghem

+18,44 %

Bruxelles-Ville

+18,18 %



IPM GRAPHICS

par des services sociaux font partie des éléments pris en considération. L'objectif est de trouver un équilibre entre la capacité de paiement du citoyen et le recouvrement de la créance fiscale."

En 2024, 9 % des dossiers demandant un étalement de paiement supérieur à quatre tranches ont été acceptés (3588 contribuables). L'an dernier, seulement 3 % (1229 contribuables) ont su convaincre Bruxelles Fiscalité.

Prélevé par l'administration régionale, le fruit de ce précompte va pour sa plus grande partie dans les poches des 19 communes. L'an dernier, la région a perçu 1,252 milliard d'euros de précompte immobilier, 933,3 millions d'euros ont été reversés aux 19 communes bruxelloises. Soit quasi 75 %.

En Wallonie, le SPW Finances indique 71.966 plans de paiement accordés en 2025, contre 63.792 en 2024 et 70.131 en 2023. Le SPW précise par ailleurs qu'il a enregistré un peu moins de 64.000 deman-

des en 2024 et anticipait environ 20.000 demandes supplémentaires en 2025.

Les demandes d'étalement de paiement explosent.

Pour la Flandre, les dernières données détaillées portent sur 2024 : 17.381 demandes introduites par des personnes physiques pour un plan de paiement du précompte immobilier, dont 16.716 ont été acceptées et 665 refusées.

Le recours à l'étalement du précompte immobilier semble donc nettement plus fréquent à Bruxelles et en Wallonie qu'en Flandre. Si l'on rapporte ces chiffres à la population des différentes régions, on constate qu'un Bruxellois sur environ 17 introduit une demande d'étalement ou de report de paiement, contre un Wallon sur environ 52 et un Flamand sur environ 393.

Mathieu Ladevèze
et Vincent Schmidt

“On pousse les familles dans la précarité”

La hausse du précompte immobilier dans certaines communes atteint parfois plusieurs centaines d'euros par rapport à 2025.

Ils s'appellent Philippe, Delphine, Ymer, Béatrice, Louka ou encore Sandy. Ils habitent Wavre, Watermael, Jette ou encore La Louvière. Et tous ont un point commun : celui d'être propriétaires de leur habitation et d'avoir la très désagréable surprise de constater une hausse importante de leur précompte immobilier. Parfois de plusieurs centaines d'euros. “J’ai acheté mon appartement de 85 m² à Jette en 2020, commente Louka. Et depuis, le précompte n’a cessé d’augmenter. De l’ordre d’une centaine € par an. Il y a 6 ans, je ne devais payer que 1230€, désormais c’est 1800€. Je suis enseignant : cela représente une bonne partie de mon salaire. Et je ne vis pourtant pas dans un château.”

cela sans que le service proposé par la commune soit meilleur. Je ne dis pas que les propriétaires ne doivent pas être taxés mais quand je vois que certaines entreprises parviennent à éluder l’impôt, c’est injuste. Il est temps qu’on aille chercher l’argent dans les poches de ceux qui, jusqu’ici, ne participent pas à la collectivité.”

Un sentiment partagé par Béatrice. Maman solo habitant à Wavre, elle devra déboursier 2.500 € en précompte immobilier. “J’ai relevé mon courrier il y a dix jours, ça a été le choc. Ça représente 60% de mon salaire. OK, j’ai fait le choix de conserver la maison après mon divorce, mais ce n’est pas un manoir non plus.”

Pour Béatrice, pas le choix, il faut faire des sacrifices. “Je dois payer 500 € de

plus chère. C’est insupportable et chaque année, cela plonge de plus en plus de personnes dans la précarité.”

Mireille en est l’exemple parfait : entre 2020 et 2025, elle a dû faire face à une augmentation de 660 €. “L’année passée, mon précompte dépassait mon salaire net, commente-t-elle. On est déjà taxé d’environ 50% sur notre salaire, mais en plus je dois encore donner un mois en taxe foncière. J’ai une belle maison, mais



■ Louka.

© DR

pas un château ! A ce rythme là, quand je serai à la pension dans quelques années, il ne sera plus possible de garder ma maison, car ce sera au moins 3 mois de pension pour pouvoir rester chez moi.”

Pour beaucoup, il règne un sentiment d’injustice. “Avec ma compagne, on essaie d’anticiper en mettant

La maison de Sandy, à La Louvière, n'est pas beaucoup plus grande. Et elle aussi devra mettre la main au portefeuille. Presque 300 € de plus que l'an passé. "Pour une partie, on s'y attendait car on a remplacé une véranda par une annexe en dur. Mais ça n'a pas beaucoup agrandi la maison. La commune a l'air de penser que 300 €, ce n'est pas grand-chose mais c'est très impactant pour un ménage parce qu'il y a d'autres dépenses."

C'est le cas de Delphine, propriétaire de son cabinet médical à Boitsfort, et d'un appartement à Auderghem. Résultat: un double précompte immobilier à payer d'ici l'automne. Pour près de 600 € d'augmentation par rapport à l'année dernière. "C'est une taxe assez injuste, estime-t-elle. Parce qu'à l'achat du bien, on est déjà taxé. Et une fois qu'on l'a acheté, on est encore taxé. Ça n'en finit pas. Et

plus qu'il y a un an. Et en septembre, je devrai aussi supporter la hausse du minerval à l'université pour mes deux enfants. C'est costaud. Je serai contrainte de faire une croix sur certains loisirs. Et mes prochaines vacances vont à coup sûr en pâtir. Je me demande comment font les familles moins bien loties."



Philippe.

© DR

Pour Philippe, la hausse n'est pas encore connue. "Mais selon mes calculs, elle devrait tourner autour des 450 €, explique le Wavrien. Ça s'annonce d'autant plus douloureux que ce n'est pas la seule hausse. À Wavre par exemple, le coût de l'électricité est l'un des plus élevés de Wallonie (NDLR: Wavre a sa propre régie dont les coûts de fonctionnement ont explosé) et que la vie de tous les jours (courses, carburants,...) est de plus en

chaque mois un peu de côté, indique Louka. Mais chaque année, on nous prend un peu plus. Et rien n'augure que ça va diminuer dans les prochaines années."

Et tous déplorent que ces hausses soient dues d'une mauvaise gestion des deniers publics et du report des exclus du chômage sur les communes, via le CPAS. "Et comme d'habitude, c'est la classe moyenne qui trinque", déplore Louka.

Philippe appuie: "Il serait temps que les communes fassent davantage preuve de prudence avec les finances communales. Et qu'elles analysent tous les coûts, notamment indirects, des projets qu'elles prévoient. Les citoyens ne peuvent pas être indéfiniment les vaches à lait où ponctionner de l'argent quand les caisses sont vides. Il faut aussi rationaliser les dépenses et se limiter à l'essentiel."

Yannick Natelhoff

Les grands changements de la rentrée scolaire

ENSEIGNEMENT

En primaire ou en secondaire, l'année sera différente pour tout le monde.

Chaque rentrée a son lot de nouveautés. Cette année est particulièrement chargée. Voici les principaux changements qui attendent les élèves.

Nouveau test en 4e primaire

Le test CLE se déroule entre le mardi 15 septembre et le mercredi 30 septembre. Il évalue les compétences de bases des élèves de 4e primaire: calculer, lire et écrire. Si l'évaluation est commune à tout le monde, elle n'est pas certificative comme le CEB, le CE1D et le CESS. *"L'objectif n'est pas de faire un tri mais d'évaluer si les compétences de bases sont acquises, non acquises ou en voie d'acquisition"*, rappelle la ministre de l'Éducation Valérie Glatigny (MR).

Renforcement de l'accompagnement personnalisé

Les 1re et 2e primaires

faudra obtenir au moins 50% dans chaque matière évaluée et avoir une moyenne de 60%. Le CE1D (2e secondaire) et le CESS (6e secondaire) seront octroyés à condition d'atteindre au moins 60% dans chaque matière évaluée.

Gratuité des fournitures jusqu'en 5e primaire

Les écoles fournissent les fournitures scolaires de base aux élèves jusqu'en 5e primaire compris. Cela signifie qu'uniquement le cartable, le plumier et les affaires de sport restent à charge des parents. Bien que la gratuité des fournitures soit étendue jusqu'en 5e primaire, l'enveloppe budgétaire a été réduite. De nombreuses écoles ont déjà annoncé que la qualité du matériel en ferait les frais et ont demandé si les parents acceptent de payer les fournitures scolaires de

monde du travail aux plus jeunes, la 1re secondaire comptera deux journées de découverte de métiers. Visite d'entreprises, rencontres avec des professionnels seront prévues pendant deux jours blancs afin d'aider l'élève à identifier ses intérêts.

Des cours donnés par plusieurs enseignants en secondaire

Résultat de l'augmentation de la charge horaire des profs du secondaire supérieur, les cours sont parfois divisés entre plusieurs profs. La grille horaire n'a pas augmenté mais les enseignants de 4e-5e-6e secondaire ont deux périodes face classe à donner en plus.

La neutralité dans les écoles

Les règles de neutralité sont renforcées: le port de signes renvoyant vers une conviction politique ou philosophique est interdit. Cette règle s'applique aux enseignants, la direction, les éducateurs, les stagiaires,

le personnel administratif, les ouvriers, le personnel d'entretien, les cuisiniers, les professionnels des centres PMS, le personnel des internats et des centres de plein air. Élèves, profs de religion et de morale tout comme les écoles libres confessionnelles ne sont pas concernés.

Le minerval passe à 1.200€ dans le supérieur

Dans l'enseignement supérieur, le gros changement se situe au niveau du minerval. Selon le revenu des parents et la composition du ménage, il faudra déboursier 0€ pour les boursiers, 374€ pour les étudiants de "condition modeste", 835€ pour ceux de "condition intermédiaire" et 1.194€ pour les autres. Un simulateur permet de calculer le montant à payer selon sa situation.

■ Pas de congés scolaires en commun avec la Flandre

Cette année, mauvaise nouvelle pour les familles

qui sont dans l'enseignement francophone et néerlandophone. À part pour les vacances d'hiver, il n'y a aucun congé qui coïncide pour les deux systèmes. Les vacances d'automne (Toussaint) vont du 19 octobre au 1er novembre. Les vacances d'hiver (Noël) courent du 21 décembre au 3 janvier. Les congés de détente (carnaval) ont lieu du 22 février au 7 mars et les vacances de printemps (Pâques), du 26 avril au 9 mai. Le Mardi gras (9 février) est un jour de congé selon les établissements et pour autant que l'élève ait bien 180 jours de classe au total.

L'année scolaire se termine le 2 juillet, un jour après les Flamands. Et les élèves retrouveront le chemin de l'école le 30 août 2027. Si la Flandre campe toujours sur ses positions, les vacances seront désynchronisées pour l'année 2028-2029 avec uniquement la période de Noël en commun.

Zhen-Zhen Zveny

auront au moins trois périodes d'accompagnement personnalisé par semaine. Pour les autres, cela s'élève à au moins deux périodes. "On peut mettre une période d'accompagnement personnalisé en 3e primaire en préparation du test CLE, soit en 4e primaire pour remédier aux difficultés", ajoute Valérie Glatigny.

Les élèves de 1^{re} secondaire vont découvrir le monde du travail.

Le seuil de réussite à 60%

Le seuil de réussite est relevé à 60% pour les épreuves externes certificatives. "On veut montrer que l'élève qui réussit passe en ayant acquis les connaissances de base", insiste la ministre. Pour le CEB (6e primaire), il

leur enfant.

Nouveaux cours en 1^{re} secondaire

Le tronc commun débarque en secondaire avec une nouvelle grille horaire. Chaque élève de 1^{re} secondaire aura six heures de français-langues anciennes (le latin sera vu en 2e année), cinq heures de maths (une heure de plus qu'au départ), quatre heures de langues, trois heures de sciences, quatre heures d'histoire-géo et deux nouveaux cours: numérique (deux heures) et FMITT (une heure de formation manuelle, technique et technologique). Chaque élève bénéficiera aussi de deux périodes d'accompagnement personnalisé.

Deux journées d'activités orientantes en 1^{re} secondaire

Afin de faire découvrir le



La rentrée est marquée par de nombreux changements. © EDA MATHIEU GOLINWAUX

Un vrai temps à la belge pour la rentrée

MÉTÉO

Les températures vont brièvement repartir à la hausse mercredi et jeudi. Mais cette parenthèse estivale sera de courte durée.

Voici déjà l'heure de la rentrée des classes. Et si certains élèves traîneront des pieds, le retour à l'école se fera sous le soleil. Ce lundi offrira en effet des conditions agréables sur la Belgique, avec un temps généralement ensoleillé et des maxima de 21 à 23°C en plaine. Mais la situation va rapidement évoluer. Dès mardi, une perturbation remontera de France, apportant pluies, averses et localement des orages.

Jusqu'à 28°C jeudi, avant le retour des averses et de la fraîcheur.

Une première dégradation qui précédera paradoxalement... un petit retour de l'été. "On va effectivement avoir un petit coup de chaud, mais il sera très temporaire, annonce Pascal Mormal, météorologue à l'IRM. Mercredi et jeudi, nous allons bénéficier d'un flux de sud. On pourrait avoir des températures de 25 à 26°C mercredi, et

peut-être 27 à 28°C localement jeudi."

■ Jusqu'à 40 à 50 litres d'eau

Jeudi constituera le point de bascule. Malgré des températures estivales, le temps deviendra instable avec des averses et des orages remontant de France. Certaines précipitations pourraient localement être abondantes. "Dès jeudi, il est probable qu'une dégradation orageuse se manifeste. Après son passage, nous devrions retrouver des conditions un peu plus fraîches, avec un flux davantage océanique."

Vendredi et durant le week-end, les températures devraient retomber autour de 17 à 23°C, avec des averses régulières et parfois quelques coups de tonnerre.

Une évolution plutôt bienvenue après la sécheresse qui a marqué une grande partie de l'été et favorisé les incendies dans les Hautes Fagnes. "A priori, nous pourrions avoir, d'ici dimanche, des cumuls atteignant localement 40 à 50 li-

tres par mètre carré. Il est difficile d'être très précis, mais normalement, tout le monde devrait recevoir sa part de précipitations. C'est plutôt une bonne nouvelle."

Et pour la suite? La tendance devrait rester similaire. "Pour les dix prochains jours, il n'y a aucun signal majeur d'un retour durable de l'été", insiste Pascal Mormal. Début septembre, les températures pourraient même temporairement se situer dans les moyennes, voire "un ou deux degrés en dessous", avec une influence océanique et un temps variable.

L'été pourrait-il revenir plus tard? Impossible de l'exclure. Les tendances saisonnières envisagent toujours un septembre globalement plus chaud que la normale. En France, La Chaîne Météo entrevoit d'ailleurs un temps plus anticyclonique et plus chaud à partir de la deuxième semaine du mois, y compris dans le nord du pays. Mais la prudence reste indispensable. "Cela peut encore se produire un peu plus tard, mais pour la première semaine de septembre, le temps devrait rester relativement variable".

Thibaut Van Hoof

Gaz, diesel, essence : “Cela se présente vraiment mal”

ÉNERGIE

À quelques semaines du retour de la “saison de chauffe”, les signaux virent au rouge sur les marchés de l’énergie, selon Damien Ernst.

Et si la crise énergétique n’arrivait que cet automne ? Après une première hausse des prix au printemps après le début de la guerre au Moyen-Orient, on pensait avoir évité le pire. Mais la relance des tensions conjuguée à d’autres éléments pourrait faire exploser les prix dans les semaines à venir.

“Les réserves stratégiques sont très basses”

“À l’heure actuelle, il y a deux gros problèmes, prévient Damien Ernst, professeur à l’Université de Liège. Le produit pétrolier qui est vraiment critique, c’est le diesel. Les frappes sur les raffineries russes continuent, les volumes ne sortent toujours pas du Moyen-Orient comme ils le devraient et les autres raffineries tournent à plein régime. Elles vont en outre arriver

dans une période de maintenance. À mon avis, le problème risque encore de s’accroître dans les mois qui viennent.”

Mais c’est surtout du côté du gaz que l’hiver s’annonce délicat. Sur les marchés, son prix dépasse désormais 60 euros/MWh, contre environ 30 à 32 euros l’hiver dernier. Une hausse qui intervient alors que les stockages européens sont particulièrement bas. “Les réserves sont très, très basses et les volumes du Qatar ne sont toujours pas revenus sur les marchés. On a donc vraiment une situation critique au niveau du gaz. Je pense que les gens ne s’en sont pas encore rendu compte. Ils vont surtout s’en rendre compte cet hiver.”

À cela s’ajoute une autre inconnue : la disparition attendue des importations européennes de GNL russe, dès le mois de janvier 2027. Ces volumes devront être



■ Vos factures d’énergie risquent d’augmenter ces prochaines semaines. © SHUTTERSTOCK

remplacés, notamment par du gaz naturel liquéfié américain, pour lequel l’Europe sera en concurrence avec les acheteurs asiatiques.

Damien Ernst estime que les ménages doivent se préparer à un gaz durablement cher. “Pour cet hiver, les gens doivent s’attendre à payer un gaz autour de 60 euros par MWh. Quelqu’un qui se chauffe au



■ Damien Ernst.

© FLEMAIL

gaz pourrait se retrouver avec environ 800 euros de plus à payer par rapport à l’hiver

précédent. On est plus ou moins dans cette zone-là. Et si le gaz devait monter à 100 euros par MWh cet hiver, je ne vous explique même pas...”

L’essence n’est pas totalement à l’abri non plus. Le retour des acheteurs chinois sur le marché pétrolier pourrait contribuer à faire remonter le brut, et avec lui les prix à la pompe.

Le principal espoir viendra finalement peut-être... de la météo. La saison de soutirage du gaz débutera autour de la mi-octobre, avec des stocks européens bas. Un hiver froid augmen-

terait alors fortement la consommation. “Pour essayer d’être un peu positif, on peut toujours espérer avoir un hiver aussi chaud, en termes d’anomalie thermique, que ce qu’on a connu cet été, avance enfin Damien Ernst. C’est l’un des scénarios qui pourraient nous permettre de nous en sortir : un hiver très, très chaud, avec quatre ou cinq degrés au-dessus des normales. Mais si on devait avoir un hiver froid, alors là, on serait vraiment dans une situation très compliquée. Très difficile. Très, très difficile.”

Thibaut Van Hoof



DEUX NOUVELLES CLASSES **ULTRAMODERNES** POUR L'ACADÉMIE DE MUSIQUE DE BRAINE

Les nouveaux modules de l'Académie de Musique de Braine-le-Comte sont enfin en cours d'installation dans la cour de l'établissement qui disposera de deux classes ultramodernes. Quant aux inscriptions pour la rentrée, elles vont bon train.

Il aura fallu patienter, mais le chantier est désormais bien visible rue Britannique. Ces derniers jours, les imposants éléments préfabriqués destinés à remplacer les anciennes classes vétustes de l'Académie de Musique ont été acheminés par camion avant d'être soulevés et installés à l'aide de deux grues. L'une d'elles disposait d'une flèche culminant à près de 60 mètres.

« Un chantier impressionnant avec l'installation de deux nouvelles classes, réparties sur deux niveaux ! », se réjouit Léandre Huart, échevin des études, qui a partagé plusieurs images de l'opération.

Les nouveaux locaux doivent offrir des conditions nettement plus confortables aux élèves et aux professeurs. Les anciens modules étaient devenus vétustes,

étroits et particulièrement mal isolés. Les nouvelles classes bénéficieront notamment d'une meilleure isolation et sont recouvertes d'un bardage en bois. Le rez-de-chaussée sera par ailleurs accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à une rampe d'accès. Les travaux ne sont pas encore terminés : peintures, sols et cage d'escalier font partie des finitions intérieures encore en cours.

PROJET APPROUVÉ À L'ÉTÉ 2024

Le projet a pris plus de temps que prévu initialement. En juillet 2024, le conseil communal avait approuvé le cahier des charges pour remplacer les anciens préfabriqués. Une enveloppe de 200.000 euros avait initialement été prévue, avant qu'un crédit supplé-



Les nouveaux modules viennent d'être posés dans la cour de l'Académie de Musique. © D.R./D.R.

mentaire de 150.000 euros ne soit nécessaire, notamment pour l'installation du bardage en bois, mais aussi de protections solaires et de panneaux photovoltaïques, que le fonctionnaire délégué avait notamment exigés et qui seront également installés dans les prochains jours. L'obligation d'obtenir un permis d'urbanisme avait également allongé la procédure. Le chantier, alors espéré au plus tôt pour la fin 2024, se concrétise finalement près de deux ans plus

tard. « Mais on est resté dans le budget de 350.000 € prévu initialement », ajoute Léandre Huart.

« LES INSCRIPTIONS VONT BON TRAIN »

Autre bonne nouvelle pour l'Académie : la fin de la gratuité pour les moins de 12 ans ne semble, à ce stade, pas avoir freiné les inscriptions. En octobre dernier, Ludvine Papeux redoutait pourtant une perte « inévitable » d'élèves avec l'instauration, dès 2026, de droits

d'inscription pour les 444 enfants de moins de 12 ans que comptait alors l'établissement.

« Pour l'instant, tout se passe très bien et les inscriptions vont bon train », rassure aujourd'hui l'échevine de l'Enseignement. « La directrice vient justement de nous signaler qu'elle avait énormément d'inscriptions. » Il faudra toutefois attendre les chiffres définitifs de la rentrée pour mesurer précisément l'impact de la fin de la gratuité. ■

SOIGNIES

Une toilette publique autonettoyante bientôt installée dans le centre-ville

Réclamée par de nombreux habitants, une première toilette publique va faire son apparition dans le centre de Soignies. La Ville vient d'obtenir son permis d'urbanisme et les travaux sont prévus dès la fin du mois d'août.

Les Sonégiens de passage dans le centre-ville pourront bientôt se soulager sans devoir nécessairement pousser la porte d'un café : depuis quelques mois, la Ville a pour projet d'installer une toilette publique ; elle a récemment obtenu le feu vert. « C'était une demande importante de la part des citoyens », souligne la bourgmestre, l'a-



© L.T./D.C.

bienne Winckel (PS). Un besoin pressant ne se contrôle pas et découle parfois d'une condition médicale. Si l'ONU considère l'accès aux toilettes comme un droit humain, dans



la pratique, en Belgique et particulièrement dans les villes de plus petite taille et à la campagne, ce n'est pas toujours évident. « On répond donc à un vrai besoin. »

La cabine prendra place sur la petite placette située entre le centre culturel Victor Jara et la rue des Orphelins, en plein cœur du centre-ville, tout en restant dans un espace relativement discret. Le permis d'urbanisme a été délivré le 16 juillet dernier.

DÉBUT OCTOBRE

Particularité : « Il s'agira d'une toilette autonettoyante », souligne la bourgmestre, avec un système qui fonctionnera après chaque utilisation. « On va passer aussi par une entreprise privée pour venir de temps en temps nettoyer. » La bourgmestre en appelle tout de

même au civisme : « On compte vraiment sur le respect des gens pour permettre à ceux qui en ont besoin de l'utiliser dans de bonnes conditions. » L'in août ou début septembre, les équipes communales prépareront le terrain avec la réalisation d'une dalle en béton et de l'évacuation. Les raccordements à l'eau et à l'électricité suivront, avant l'installation de la toilette publique prévue début octobre.

Le projet représente un investissement de 80.120 euros. La Ville a obtenu en 2024 un subside de 66.418,60 euros dans le cadre de son projet de rénovation urbaine. ■ **LI**

BRAINE-LE-COMTE

Attention à cette arnaque qui cible les indépendants

Une tentative d'escroquerie cible actuellement les indépendants de Braine-le-Comte. Derrière une simple demande de vérification de coordonnées se cache un engagement de 1.080 euros. L'expert en cybersécurité Guillaume Deterville décrypte le procédé et appelle à la prudence.

AUDREY CADOR

Une apparente vérification de coordonnées qui peut coûter cher. L'Office du tourisme de Braine-le-Comte met en garde les commerçants et indépendants de l'entité contre une tentative d'arnaque actuellement diffusée par courrier électronique.

DE FAUSSES COORDONNÉES POUR PROVOQUER UNE RÉACTION

Le message est envoyé au nom d'une certaine Claire Rousseau et d'un organisme appelé « Plan De La Ville –

pas attentivement voit que ses coordonnées sont incorrectes et réagit au mail », explique Angelo, agent à l'Office du tourisme de Braine-le-Comte.

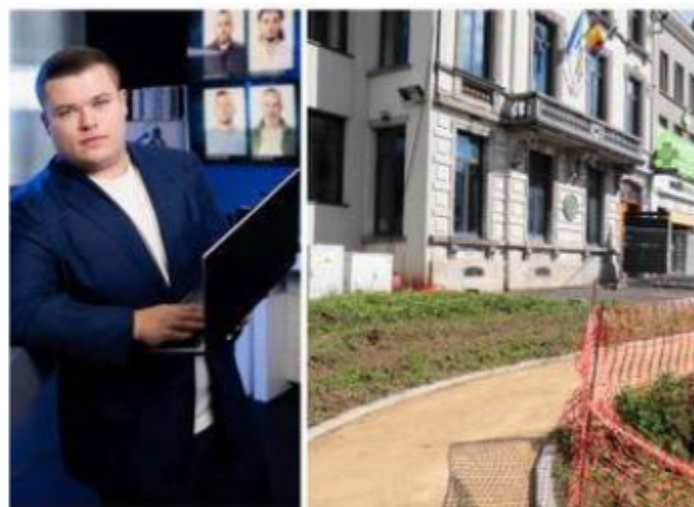
Le piège se trouve dans les petites lignes du document. En le renvoyant, le destinataire s'engage à payer 45 euros par mois pour une durée contractuelle fixe de 24 mois, soit une facture totale de 1.080 euros. Le courriel peut notamment provenir d'une adresse du type « plan.de.la.ville.21@gmail.com », le chiffre pouvant varier.

dit « plan de la ville de Braine-le-Comte », on pense directement à l'administration communale. Nous demandons donc aux indépendants d'être vigilants : nous n'avons rien à voir avec cette société », insiste Angelo.

L'Office du tourisme recommande aux destinataires de ne pas répondre au courriel, de ne pas signer ou renvoyer le document et de ne communiquer aucune information complémentaire.

« ON EXPLOITE LE MANQUE DE PRUDENCE »

Pour Guillaume Deterville, expert en cybersécurité, la



Guillaume Deterville, expert en cybersécurité. © RTL Belgium/D.C.

reçoit tout à coup un mail provenant d'une adresse en ".com" ou légèrement différente, c'est probablement qu'il y a un problème », illustre-t-il. Avant de répondre, de signer un document ou d'effectuer un paiement, mieux vaut donc relire attentivement le message et vérifier séparément l'identité de celui qui l'a envoyé.

Pour ceux qui auraient déjà

accepté un prélèvement, Guillaume Deterville conseille de prendre rapidement contact avec leur banque afin d'examiner les possibilités de mettre fin à une domiciliation ou à un prélèvement automatique. Il apporte cependant une nuance importante : « Il faut voir exactement, quand on renvoie le bon, ce qui est contractualisé. »

Urbanmap ». Derrière ce qui ressemble à une simple démarche administrative se cachait en réalité un engagement commercial particulièrement contraignant.

Le procédé se déroule en plusieurs étapes. Un premier contact est établi par courrier électronique. Le message invite le professionnel à mettre à jour les coordonnées de son commerce afin que celui-ci apparaisse dans un prétendu plan en ligne de l'entité. « Ils envoient un plan avec de fausses coordonnées concernant les indépendants. Il peut, par exemple, y avoir une faute d'orthographe. L'indépendant qui ne regarde

UNE MÉTHODE QUI REVIENT RÉGULIÈREMENT

Selon l'Office du tourisme, le procédé n'est pas nouveau. « C'est une arnaque par mail qui revient tous les deux ans. Ce n'est pas la première fois », indique Angelo. Des indépendants de Braine-le-Comte, mais également de Mons et Saint-Ghislain, ont déjà été ciblés selon lui. Il se souvient de démarches similaires remontant au moins à 2021.

L'appellation « Plan De La Ville » peut également renforcer la confusion en donnant au destinataire l'impression d'avoir affaire à une démarche officielle ou liée aux autorités locales. « Quand on

technique utilisée repose sur un mécanisme bien connu.

« On exploite le manque de prudence. En cybersécurité, cela s'appelle de l'ingénierie sociale », explique-t-il, en continuant, « On va, entre guillemets, tromper le client qui agit trop rapidement pour lui soutirer de petites sommes tous les mois. »

L'expert rapproche le mécanisme de certaines techniques utilisées dans les tentatives d'hameçonnage. Le principe est de présenter un message ou un document suffisamment crédible pour pousser son destinataire à effectuer une action sans nécessairement en mesurer toutes les conséquences.

Guillaume Deterville insiste avant tout sur la nécessité de prendre son temps. « Le gros conseil à donner, c'est d'être particulièrement prudent avant de retourner la moindre information », insiste l'expert. Il recommande notamment de vérifier que l'organisme qui prend contact existe réellement, mais aussi de comparer soigneusement l'adresse électronique de l'expéditeur avec les coordonnées officielles de celui-ci.

Une différence minime peut constituer un signal d'alerte. « Si le site officiel est, par exemple, en ".be" et que l'on

Plan de la ville Braine-le-Comte

Mesdames, Messieurs,
Important : Nous vous prions de bien vouloir mettre à jour les informations relatives à votre entreprise pour l'année 2026.

Veuillez cocher la case appropriée :

☐ Vos informations d'entreprise changent-elles en 2026 ?

Mots de l'offre: août 2024
Objet : Plan de la ville
Type d'expédition: Promotion
Sujet : Offre / Publicité
Prix moyen: 41,00 €
Destin: 3026-7026 (24 mois)
Nombre d'envoi: 85764-AM

Important : Veuillez remplir vos coordonnées d'entreprise pour 2026 ci-dessous :

Secteur d'activité:	
Nom de l'entreprise:	
Adresse:	
Code postal:	
Téléphone:	
Fax:	
Site web :	
E-Mail:	

« Nous n'avons rien à voir avec cette société », insiste Angelo, agent à l'Office du tourisme de Braine. © Office du tourisme de Braine-le-Comte

APRÈS 18 MOIS AU POUVOIR, LES PROMESSES SONT-ELLES TENUES ?

« L'ARIZONA A FAIT LE PLUS FACILE DE SON PROGRAMME »

Formé le 3 février 2025 après d'intenses négociations, le gouvernement fédéral a un an et demi. L'équipe de Bart De Wever a-t-elle tenu ses engagements ? Éléments de réponse avec un politologue et deux acteurs de la majorité.



NATHAN
DELIE
Journaliste

C'est tout à la fois une éternité politique et un battement de cils dans la vie de la Belgique. Voilà un peu plus d'un an et demi, le gouvernement fédéral voyait le jour. Rassemblant une coalition inédite composée de cinq partis : le MR et Les Engagés côté

francophone et la N-VA, Voo-ruit et le CD&V côté néerlandophone, l'exécutif installait pour la première fois de son histoire un nationaliste flamand au gouvernail de la maison Belgique en la personne de Bart De Wever.

Assainissement budgétaire, réforme des pensions, revalorisation du travail : l'accord de gouvernement faisait la part belle aux enjeux socio-économiques. 18 mois plus tard, l'ambition initiale a-t-elle été rencontrée ?

« Dans une certaine mesure, le gouvernement a fait le plus fa-

cile de son programme, même si cela n'a rien d'évident dans l'absolu au vu des résistances chez les acteurs sociaux et dans certains pans de la population, en introduisant un certain nombre de réformes telles que la limitation dans le temps des allocations de chômage, la réforme des pensions, ou la flexibilisation du travail, avec l'extension du mécanisme des flexi jobs, l'augmentation du quota d'heures de travail étudiant, et des modifications de la législation relative au travail de nuit, notamment », pointe en guise de préambule le politologue Pascal Delwit.

**POUVOIR D'ACHAT ET FINANCES
PUBLIQUES**

Pour celui qui est professeur de sciences politiques à l'ULB, l'engagement de réformer à droite, en réduisant les dépenses publiques et en libéralisant le marché du travail, a donc été tenu. Le spécialiste de la vie politique belge considère en revanche que deux grandes promesses affichées par l'exécutif fédéral à ses débuts risquent de ne pas pouvoir être honorées.

« Le gouvernement a pour objectif de réduire le déficit budgétaire sous le seuil européen de 3 % d'ici 2030 pour l'entité 1 (le fédéral, Ndlr) », affichait ainsi l'équipe de Bart De Wever dans son accord de coalition, sorte de document d'intention à forte valeur politique, publié lors de sa formation. Depuis lors, les alertes en ce qui concerne l'état des finances publiques se sont multipliées. Plusieurs projections indiquent ainsi que le déficit budgétaire pourrait s'établir autour des 6 % de PIB en 2030 à moins de mesures additionnelles. Environ le double de ce qui était prévu, donc. « C'est un échec attendu. Un risque majeur pourrait être d'aller vers des élections si certains

partis refusent de sauter l'obstacle budgétaire », juge le politologue.

« Nous augmentons la différence entre le travail et l'inactivité à plus de 500 euros », s'engageaient par ailleurs les partenaires gouvernementaux de l'Arizona dans leur feuille de route, confirmant la promesse d'un accroissement du pouvoir d'achat des travailleurs exprimée par plusieurs partis, dont le MR et Les Engagés, lors de la campagne électorale.

Pour Pascal Delwit, celle-ci « ne pourra pas être rencon-



« L'engagement de créer un différentiel de 500 euros entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas est confirmé. L'écart sera même peut-être plus élevé que prévu »

Georges-Louis Bouchez
PRÉSIDENT DU MR

trée. Éventuellement, il pourra y avoir ce différentiel entre travailleurs et non travailleurs, même si c'est peu probable, mais ça ne serait dû qu'à une diminution plus forte du revenu des allocataires sociaux et des bénéficiaires du CPAS qu'à une augmentation de celui des travailleurs », avance-t-il, citant le double saut d'index partiel comme un élément illustratif de ce constat.

Sollicité par nos soins, le président du MR Georges-Louis Bouchez s'inscrit en faux par rapport à cette analyse.



»
« Un risque majeur pourrait être d'aller vers des élections si certains partis refusent de sauter l'obstacle budgétaire »

Pascal Delwit
POLITOLOGUE À L'ULB

« L'engagement de créer un différentiel de 500 euros entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas est confirmé. L'écart sera même peut-être plus élevé que prévu. Rien qu'avec la réforme fiscale, votée avant l'été, on y arrivera avant la fin de la législature. Si vous additionnez à cela le cadastre des aides sociales qui est prévu, on pourrait aller encore plus loin », soutient ainsi le chef des libéraux francophones.

« Quant au défi budgétaire, je pense que c'est tout à fait faisable d'atteindre un déficit de

3 % d'ici 2030. De manière générale, en Belgique, on dépense 330 milliards d'euros d'argent public. On doit économiser 10 à 15 milliards. Ce n'est quand même pas infaisable », ajoute le leader de la droite francophone, qui préconise pour cela de s'attaquer exclusivement aux dépenses de l'État dans le cadre des négociations gouvernementales à venir.

Georges-Louis Bouchez indique encore que le principe acté dans l'accord de gouvernement de limiter à un neuvième de l'effort budgétaire le recours à la fiscalité, c'est-à-dire à l'augmentation des taxes et impôts constitue un élément « non négociable » et

une « ligne rouge absolue » pour son parti. Rappelons que, jusqu'ici, ce ratio a été dépassé dans le cadre des accords budgétaires précédemment conclus par l'équipe De Wever.

PAS QUE DU SOCIO-ÉCONOMIQUE

Si la politique économique a donc jusqu'à présent constitué l'axe central de l'action du gouvernement, en témoigne aussi l'instauration d'une taxe sur les plus-values boursières, promesse phare des socialistes flamands de Vooruit, seule formation de gauche de la majorité, une série d'autres secteurs de l'action publique ont également connu des changements importants ces derniers mois. Les dépenses en matière de défense ont ainsi été relevées à 2 % du PIB dès 2025, soit encore plus rapidement que ce que prévoyait l'Arizona lors de sa formation.

Le Parlement fédéral a en outre abrogé la loi de 2003 sur la sortie du nucléaire et mène actuellement des négociations à plusieurs milliards d'euros avec Engie en vue du rachat de ses activités nucléaires en Belgique, en cohérence avec son intention exprimée dans l'accord de gouvernement de recourir à cette énergie et d'en favoriser l'usage dans le cadre de la transition climatique.

Transition qui n'apparaît toutefois plus comme une priorité des autorités, de l'aveu même de Jean-Luc Crucke (Les Engagés), qui tente de coordonner l'action environnementale des différents niveaux de pouvoir à partir du fédéral.

Étoile montante des Engagés, le député fédéral Ismaël Nuijno pointe également la création d'un parquet financier pour lutter contre la fraude fiscale qui, bien que ne figurant pas explicitement dans le programme de l'exécutif, est perçue comme une réalisation majeure à mettre au crédit de son parti. « Beaucoup d'acteurs du monde judiciaire s'accordent à dire que c'est une petite révolution. On peut espérer que ça rapporte quelques centaines de millions d'euros par an, ce qui n'est pas négligeable », estime ainsi le jeune Bruxellois, interrogé au sujet du bilan de l'Arizona.

« Un autre marqueur important, c'est le fait que dans l'accord de gouvernement, il est prévu que la norme de soins de santé soit préservée et augmentée. C'est très important pour nous », ajoute le centriste. Reste à voir si les pourparlers à venir autour du budget permettront de maintenir cette ambition, au cœur de la

campagne des troupes de Maxime Prévot lors de la campagne électorale de 2024. « Le positionnement des Engagés, c'est d'apparaître comme un facteur de modération. Mais, dans les faits, ce qu'ils pourront épingle à leur actif reste



« Beaucoup d'acteurs du monde judiciaire s'accordent à dire que la création d'un parquet financier est une petite révolution »

Ismaël Nuino
DÉPUTÉ FÉDÉRAL LES ENGAGÉS

pour moi une question ouverte », estime pour sa part Pascal Delwit, qui voit les centristes moins à l'initiative que le MR et la N-VA sous cette législature. ■

UN GOUVERNEMENT « MARQUANT », SELON PASCAL DELWITTE

Revendication centrale de leur programme, la grande réforme institutionnelle visant à instaurer le confédéralisme ne pourra pas être mise en œuvre par les nationalistes flamands de la N-VA sous cette législature. Tout juste ceux qui détiennent le 16, rue de la Loi, en plus du portefeuille de la Défense, des Pensions, des Finances et de la Migration peuvent-ils espérer faire aboutir le processus de suppression du Sénat, aujourd'hui en cours, et réduire à peau de chagrin les célébrations du bicentenaire de la Belgique, que Bart De Wever supervise.

En définitive, que l'on porte un regard positif ou négatif sur son action, le gouvernement fédéral de l'ancien bourgmestre d'Anvers apparaît en tout cas comme « marquant » au vu des multiples réformes

engagées, pour Pascal Delwit, qui voit des parallèles avec la politique mise en place par l'exécutif de Wilfried Martens au début des années 1980. Quant à savoir s'il obtiendra les résultats escomptés, il reste un point d'interrogation. Mais il faut dire que la conjoncture internationale ne facilite pas les choses. « Un gouvernement intervient toujours dans un contexte particulier. Les incertitudes liées aux conflits en Ukraine et au Moyen-Orient et à l'attitude imprévisible des États-Unis compliquent la donne », confirme d'ailleurs le politologue. Qui rappelle que pour savoir si la politique de l'Arizona sera récompensée ou sanctionnée par les électeurs, à moins d'un accident de parcours, il faudra patienter jusqu'en 2029. ■

N.D.

Naast n'a pas raté son retour en P1

Les promus, rapidement menés au score, ont tout aussi vite renversé la situation, avant d'opposer une organisation quasiment sans faille à Enghien, qui s'y est cassé les dents.

ENGHIEN 1

NAAST 2

Les buts : 1e Matthys (1-0), 15e Panichi (1-1), 23e Falzone (1-2).
Enghien : Jonckers, Renders, Bonnier, Devel, Drouven (60e Yakassongo), Deme (68e Palomestrel), Ombessa, Michiels, Bourlart, Harmegnies (80e Gérard), Matthys.

Naast : Deccoman, Anthoro, Donlou Chenkep, Nombela, Charlier, Teugels, Cordaro (88e Mulota), Panichi, Ripet (86e Mokambila), Barbosa, Falzone (75e Topal).

Cartes jaunes : Ripet, Cordaro, Ombessa.

Arbitre : M. Copinne.

VINCENT LOTHAIRE

Pour son retour au sein de l'élite provinciale, Naast pouvait difficilement rêver meilleure entrée en matière. La soirée avait pourtant débuté sous des auspices plutôt sombres. La dernière recrue, Loïc Menye, dans l'attente toujours des ultimes formalités par la fédération italienne où l'ex-joueur de l'URLC était encore affilié la saison dernière, n'avait pu être aligné. Et après cinq grosses minutes de jeu, la défense naastoise, à la suite d'un centre mal repoussé, avait permis à Matthys d'ouvrir le score. Sur un second corner, Ombessa avait même failli doubler la mise pour l'équipe locale.



Départ idéal pour Naast. © C.F.

« On a été surpris au début par l'animation d'Enghien, surtout côté droit, où le latéral droit et l'ailier swichaient bien. On fait une double erreur qui nous met dans le dur tout de suite. Mais c'était un mal pour un bien, car ç'a révolté l'équipe et on a vu un bel esprit solidaire », jugeait Rémy Di Nolfo.

Le coach naastois avait mûri un plan et ses joueurs l'ont appliqué à la perfection. Par deux fois, ils trouvaient Falzone isolé à droite dans le rectangle. Par deux fois, le transfuge d'Houdeng parvenait à envoyer le ballon au fond des buts, la première via Panichi à l'affût de l'offrande, la seconde malgré la tentative désespérée d'un défenseur enghiennois à même la ligne. Juste avant la pause, les promus manquaient même le break de

peu, avec une tentative de Ripet repoussée par le poteau. Ils avaient fait le plus dur. Restait désormais à protéger cet avantage.

DI NOLFO : « UN MATCH RÉFÉRENCE »

« C'est pas mal de voir aboutir des choses qu'on travaille depuis un mois et demi, surtout, je le dis avec beaucoup de respect, face une très, très bonne équipe d'Enghien », poursuivait le coach des Rouge et Noir, savourant ces deux buts. « C'est une très belle victoire car il n'y a pas beaucoup d'équipes qui viendront gagner ici. On vient de monter et on voulait montrer qu'on a notre place dans la série. On a maintenant un match référence au niveau de l'intensité, qu'il faudra reproduire pour prendre des

points. Cela change de l'année dernière, où l'on rencontrait chaque semaine des équipes en bloc bas. Ici, on a fait preuve d'humilité, car on monte de catégorie. C'est à nous, cette fois-ci, de travailler ce



Toutes nos
photos et vidéos
de ce match sont
sur sudinfo.be
(Centre, sport)



bloc bas. On a montré qu'on savait aussi défendre, ce qui était rare la saison passée où on était dominant. C'est de bon augure. »

Tout au long de la seconde période, Enghien s'installait en effet dans leur camp. Les Titjes combi-

naient même plutôt bien pour amener le ballon devant le rectangle. Mais, en dépit de quelques situations intéressantes, toutes leurs tentatives survolaient la cage du gardien visiteur juste mis à contribution sur des centres aériens.

MILONE : « UN PEU DE FRUSTRATION »

Au coup de sifflet final, le coach des Titjes ruminait donc un sentiment mitigé. « Un peu de frustration, car dans la manière, ce n'était pas mauvais », jugeait Fabrice Milone. « On a eu la possession et on a proposé pas mal de belles séquences, mais sans être réellement dangereux, contre un bloc qui a joué un jeu de P2, avec de longs ballons. Mais on savait qu'ils cherchaient Falzone

et les déviations. On prend deux buts sur deux approximations, donc ça m'embête un petit peu. C'est ce qu'on craignait : une équipe qui continue sur sa lancée, qui travaille. En deuxième, notre adversaire n'a rien lâché, a fait le gros dos, a parfois fait preuve de malice, pour gagner du temps. Mais ce sont des ficelles qui font partie du jeu et qu'on doit aussi utiliser, en étant moins mouton. On a manqué de qualité dans la dernière passe. Mais dans l'ensemble, un nul n'aurait pas été immérité, même si la victoire de Naast n'est pas volée non plus. On a perdu trois points chez nous, on n'en perdra pas beaucoup. On va travailler cette semaine pour aller prendre quelque chose à la REAL. » ■

Casteau réussit à surprendre Neufvilles

La saison commence bien pour les Castellois, vainqueur à domicile dans le derby qui les opposait à Neufvilles. Pour les hommes de Guido Forgione, il va falloir vite rebondir.

CASTEAU 2 NEUFVILLES 1

Les buts : 2^e Lefebvre (1-1), 2^e Blanchet (1-2), 4^e Desprez (2-2).

Casteau : Hermans, Jallot, M'pangou Doo, Desprez (6^e Delin), Blanchet, D. Delys (7^e Stock), Ayim, Hulin (9^e Bakkevans), D. Delys, Mukarra, Raimond (6^e Alphonse).

Neufvilles : Van Hooland, Baker (7^e Ljatt), Lefebvre, Da Silva Goncalves (5^e Hadjet), Mertens (5^e Teyane), Muharemi, Bertsha (7^e Boukhig), Demoor, Hazard, Mallot, Dorras.

Cartes jaunes : D. Delys.

Arbitre : M. Vocale.

VINCENT ATTARDO

Cette première journée de P2B nous offrait un joli derby sonégien entre Casteau et Neufvilles. Et ce sont les locaux qui se sont imposés dans cette rencontre, alors qu'ils étaient initialement menés. « Nous faisons une très bonne entente de match, les joueurs étaient appliqués. Mais nous concédons l'ouverture du score sur une erreur défensive qui était évitable », explique Julien Jablonski, le

coach castellois.

Toutefois, Dimitri Delys, le capitaine, et ses coéquipiers ont eu la réaction qu'il fallait pour inverser la tendance. « On réagit dans les minutes qui suivent cette ouverture

mi-temps. On manque de justesse dans la finition, on a peu trop reculé en fin de match, mais la victoire est méritée dans l'ensemble ».

NE RIEN REMETTRE EN QUESTION

Du côté de Neufvilles, les mines étaient évidemment plus tristes à la fin du match. Les Neufvillois ne sont pas parvenus à capitaliser sur l'avantage acquis en première mi-temps. « On savait que c'était un match difficile à jouer ici. Mais on parvient à mener, chose qui ne nous a finalement pas aidés puisqu'on encaisse seulement trois minutes plus tard. À partir de là, on ne jouait plus très bien au football et même si la deuxième période était à notre compte », explique Guido Forgione, le coach neufvillois.



Toutes nos
photos et vidéos
du match sont
sur sudinfo.be
(Centre, sport)



Un derby disputé. © C.F.

Malgré la défaite, pas de quoi tout remettre en question à Neufvilles, où le groupe travaille très bien toute la semaine et cela finira par porter ses fruits. « Il nous a manqué ce dernier geste aujourd'hui. Mais le groupe apprend à se connaître petit

à petit et des automatismes vont encore se créer. Il n'y a pas mort d'homme. Nous continuerons à travailler pour valider notre maintien le plus vite possible et voir si nous pouvons accrocher quelque chose », termine Guido Forgione. ■

LE SOIR

« Avant le CDI, nous sommes demandeurs d'un statut unique pour l'officiel »

André Grenier assure qu'il n'y aura pas de perte d'emploi chez WBE.

L'administrateur général plaide pour un statut unique dans l'officiel et défend d'autres choix budgétaires.

ENTRETIEN
CHARLOTTE HUTIN

En ce jour de rentrée des classes, André Grenier assure que son pouvoir organisateur, Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE), sera prêt à mettre en œuvre les réformes. Grâce à la taille de son PO, l'administrateur général affirme que tous les enseignants pourront retrouver des heures, moyennant « un petit déracinement ».

Cette rentrée est-elle organisable ?

Une rentrée scolaire n'est jamais simple à organiser. Chaque année, c'est un exercice complexe et nous sommes là en appui à nos directions. Cette année est encore plus complexe. Il faut reconnaître que le parlement a voté les textes assez tardivement.

Quel est l'impact du passage de 20 à 22 périodes sur les équipes ?

C'est mathématique : si vous passez de 20 à 22 périodes, il y a des pertes d'emploi. Fort heureusement, nous n'aurons pas de perte d'emploi chez WBE. C'est valable pour les enseignants nommés et les temporaires. Concrètement, l'enseignant en perte d'heures peut retrouver de l'emploi ailleurs, parfois sur deux établissements, au prix d'un petit déracinement. Mais ça, c'est dû à la taille de notre PO - 30.000 membres du personnel, 500 écoles. Avec le passage à quatre ans de la formation initiale des enseignants, il y a aussi très

peu de diplômés cette année.

Le gouvernement souhaite une rentrée apaisée. Est-ce possible ?

Aujourd'hui, avant de parler d'une rentrée apaisée, nous avons surtout besoin de stabilité. Nous avons des contacts réguliers avec les instances syndicales. Il y a une vraie ouverture. Je ne peux que les remercier de leur intervention parce que WBE souhaitait maintenir les examens de fin d'année. Pour l'apaisement demandé par le gouvernement, nous demandons de nous remettre autour de la table, avec deux mots-clés : respect et ouverture.

« Je suis professeur d'économie, donc je mentirais en disant que la situation financière de la Fédération ne me préoccupe pas », confie André Grenier.

© SYLVAIN CRASSET

La ministre revient avec son idée de contrat à durée indéterminée. Est-ce une manière d'apaiser le secteur ?

Nous l'avons dit tout de suite : avant de parler de CDI, nous sommes demandeurs d'un statut unique pour l'enseignement officiel. Nous partageons cet avis avec nos homologues de l'enseignement subventionné. Cela permettrait une mobilité interne au sein de l'officiel.

Et avec l'enseignement libre ?

Une mobilité interne au sein d'un interréseau, on pourrait la rêver, mais cela voudrait dire qu'un enseignant attaché à la neutralité arriverait dans l'enseignement catholique et devrait être orienté sur l'axe philosophique du pouvoir organisateur. Et inversement. Certains enseignants pourraient y arriver, mais il ne faudrait pas l'imposer.

Concernant l'avenir du tronc commun, quelle est la position de WBE ?

Organiser la 2^e secondaire, il faut le faire maintenant. Les cours de langues sont une grande inquiétude. J'aurais

du mal à comprendre que la seconde langue moderne arrive seulement en 4^e secondaire. Et, derrière les 2^e et 3^e années, il y a la question de l'examen externe certificatif. Il ne reste que quelques semaines pour se décider, sinon il sera trop tard.

Faut-il prolonger le tronc commun jusqu'en fin de 3^e secondaire ?

Il est important de s'inscrire dans ce tronc commun avec une grille complète jusqu'à la 3^e année. Concernant la réintroduction d'options, il y a deux aspects. Pour ce qui est du pédagogique, WBE respecte le rôle de chacun. Il y a un ministre, il y a le gouvernement, c'est à eux de décider, même si nous pouvons les conseiller. Pour l'aspect budgétaire, il convient de faire attention au coût supplémentaire.

Pour revenir sur l'année scolaire précédente, est-ce que vous comprenez que la situation budgétaire imposait des économies ?

Je suis professeur d'économie, donc je mentirais en disant que la situation financière de la Fédération ne me préoccupe pas. Aujourd'hui, ce qui pose problème, c'est que l'enseignant qui n'est pas responsable doit contribuer à ces économies. Or, voilà dix ans qu'on lui demande des efforts, de s'investir dans les réformes du Pacte. On doit pouvoir se concerter avec le gouvernement pour rationaliser les coûts de fonctionnement, plutôt que de prendre des mesures qui retombent sur les enseignants.

Vous auriez donc préféré une autre mesure que le passage à 22 périodes ?

Nous ne nous sommes pas positionnés, en raison d'un devoir de neutralité, mais aussi parce que certains enseignants nous disent qu'ils font déjà 22, voire 24 périodes. J'aurais toutefois préféré, et nous l'avions proposé, aller vers deux périodes obligatoires de cours de philosophie et de citoyenneté, et rendre optionnel les cours de religion pour faire des économies, mais aussi parce que ça a du sens. Aujourd'hui, on sépare les jeunes selon leur souhait philosophique et cela est à mes yeux discriminant. Selon nos estimations, cela permettrait d'économiser entre 12 et 15 millions d'euros.

Vous êtes l'ancien chef de cabinet adjoint de la ministre. Cela ne complique-t-il pas votre position ?

Non. J'avais été très clair dès le départ : le 30 novembre, c'était mon dernier jour au cabinet. Le 1^{er} décembre, la page était tournée. Mon prédécesseur, Julien Nicaise, était aussi passé par là. Je pense que c'est un parcours nécessaire pour devenir administrateur général. S'il y a des mesures qui peuvent nuire à WBE, nous serons là.

Justement, le conseil d'administration de WBE a récemment exprimé des inquiétudes sur son avenir financier. Les partagez-vous ?

Les craintes qui ont été soulevées sont à l'analyse et il y aura un conseil d'administration dans les prochains jours. Le décret-programme tient à équidistance tous les pouvoirs organisateurs. Mais nous avons rappelé au gouvernement que nous sommes un pouvoir organisateur autonome, pas indépendant. Quand vous êtes un PO communal ou provincial, il y a un investissement de la commune ou de la province. Moi, je n'ai pas de budget complémentaire. Par ailleurs, nous avons des missions spécifiques. Je dois, et c'est très bien d'ailleurs, accepter l'ensemble des élèves. Ce n'est pas toujours le cas des autres. Nous souhaitons négocier pour savoir ce que le gouvernement est prêt à donner à WBE pour nous permettre de remplir nos missions.

Lettre à Florence Dosseray, institutrice : « Vous avez cru en mon fils quand d'autres l'avaient déjà condamné »

Lettre ouverte à Madame Dosseray, Le parcours scolaire d'un enfant est fait de rencontres, et certaines changent une vie. Pour mon fils, tout a commencé dans la difficulté. Dès l'âge de 2 ans et demi, ses premiers pas à l'école maternelle communale ont été marqués par l'incompréhension. A 3 ans, il ne parlait pas encore. Les apprentissages stagnaient. Rapidement, l'école m'a demandé de l'orienter vers l'enseignement spécialisé. C'était une décision totalement contraire à ma volonté profonde de maman. Je refusais de baisser les bras si tôt. J'ai donc pris la

décision de l'inscrire dans une école catholique, un peu plus éloignée de notre domicile : Sainte-Odile. Je me souviendrai toujours de la réaction de la directrice de son ancienne école à l'annonce de ce choix. Lorsqu'elle m'a demandé où je comptais le transférer et que j'ai cité cet établissement, sa réponse fut cinglante : « Madame, il ne réussira jamais dans l'enseignement catholique. » Cette phrase, difficile à entendre pour une mère, s'est pourtant révélée être le point de départ d'un démenti cinglant. Dès son arrivée, la dynamique a changé et les apprentissages ont enfin porté leurs

fruits. Mon fils progressait, pas à pas. Le véritable tournant a ensuite eu lieu en troisième primaire, grâce à une rencontre déterminante. Mon fils a croisé la route de madame Dosseray, une institutrice formidable. Ce fut un déclic immédiat. Cette enseignante, par sa bienveillance et son écoute, a su déceler sa lumière. Elle passait son temps à le tirer vers le haut, refusant le fatalisme, toujours présente pour le soutenir et l'aider. Madame Dosseray a fait preuve d'un engagement professionnel et d'une humanité tout simplement incroyables. Elle a cru en lui quand

d'autres l'avaient déjà condamné. Mon histoire avec elle ne s'arrête d'ailleurs pas là. Madame Dosseray a eu la chance d'enseigner à mes deux autres filles. Je pourrais parler d'elle pendant des heures et des heures tant son impact sur notre famille a été immense. C'est une dame au grand cœur, d'une gentillesse incroyable. Une femme exceptionnelle au grand sens du terme, qui marque à jamais l'esprit et le cœur. Aujourd'hui, mon fils est en 5^e secondaire général. Il a 16 ans. Non seulement il a réussi toutes ses primaires, mais son parcours actuel se déroule pour le mieux,

toujours au sein de l'enseignement catholique. Il est la preuve vivante qu'un enfant n'est pas une trajectoire écrite d'avance et qu'un diagnostic hâtif peut être erroné. A une époque où le système scolaire est souvent pointé du doigt, il est essentiel de mettre en lumière ces professionnels qui font des miracles au quotidien. Je remercie madame Dosseray. Merci d'avoir été là, d'avoir redonné confiance à mon fils, et d'avoir prouvé que la bienveillance et la persévérance peuvent changer le destin d'un élève.
Hassna El Kraichi

La Libre BELGIQUE

“La rentrée sera chaotique, mais elle aura lieu”

Depuis début août, les directions d'écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) ne perdent pas une seconde. Difficile, d'ailleurs, de parvenir à les solliciter pour une interview tant leur charge de travail est lourde. “À quelques jours de la rentrée et avec les différentes nouveautés, les directions sont surchargées”, regrette un directeur de la province de Liège, n'ayant pu répondre à nos questions. Certains ont tout de même pu se libérer quelques instants pour un entretien téléphonique.

Le passage de 20 à 22 heures de cours pour un temps plein dans le secondaire supérieur, annoncé à l'issue du conclave budgétaire d'octobre, est un casse-tête, déplorent les directions interrogées. De nombreuses zones d'ombre subsistent à l'heure de regagner les classes.

Le casse-tête des horaires

À Jodoigne, Pierre Baudouin, le directeur de l'Institut Saint-Albert ne s'est pratiquement pas arrêté de travailler durant l'été. “Il y a une multitude de calculs à faire pour s'assurer que les professeurs puissent avoir un horaire complet, désormais à 22 heures sans perte salariale”, déplore Pierre Baudouin. L'administration ne dispose même pas du logiciel permettant de faire ce calcul. Et c'est l'une des difficultés que nous rencontrons. La rentrée aura lieu, on courbe le dos, mais en coulisses, c'est le chaos. Je n'exagère pas les termes, c'est ma dixième rentrée, je sais de quoi je parle.” Ce directeur dénonce des mesures inapplicables et déplore une accumulation de circulaires parfois

contradictoires. “Nous en avons reçu une dizaine durant le mois de juillet”.

“Ce n'est pas aussi simple que ce que le politique veut nous dire”, renchérit Valérie Collin, directrice de l'Institut Notre-Dame du Sacré-Cœur de Beauraing. Nous avons repris le travail le 10 août pour préparer la rentrée, car il a beaucoup de nouveautés qu'il a fallu faire atterrir.”

À l'Institut Sainte-Marie de Huy, les préparatifs furent également particulièrement compliqués. “Cette rentrée est seulement ma troisième en tant que directeur, mais il est certain que c'est la plus difficile. Nous trouvons des solutions. Mais cela s'avère compliqué. C'est très énergivore et chronophage”, explique le directeur de l'établissement Sébastien Cuitte.

L'accumulation des changements à mettre en œuvre et le délai pour réaliser cette adaptation pèsent sur certaines directions. “Nous devons mettre en œuvre le tronc commun, qui n'a désormais plus de sens, je me demande ce qu'on va en faire lorsqu'il faudra l'implémenter pour la 2^e et la 3^e secondaire”, ajoute Pierre Baudouin.

Professeurs sans heures

Conséquence du passage de 20 à 22 heures de cours, certains professeurs ne font pas leur rentrée ce lundi. L'augmentation de la charge horaire dans le degré supérieur a contraint les di-

rections à trouver davantage d'heures pour les professeurs nommés, ce qui s'est parfois fait aux dépens de ceux qui ne le sont pas. “Malheureusement, il y avait quatre ou cinq professeurs qui n'étaient pas nommés, de bons professeurs à qui nous n'avons pas pu redonner des heures”, déplore Pierre Baudouin. Toutes les écoles sont dans la même situation. Et les enseignants qui cherchent ne trouvent pas. Nous n'avons jamais reçu autant de candidatures spontanées.”

Sébastien Cuitte a également dû annoncer à certains professeurs qu'il n'avait plus d'heures de cours à leur proposer pour cette année. “Ce n'est pas facile d'annoncer à des personnes qui ont un projet de vie que nous ne pouvons pas les garder.” Un volet humain qui est parfois difficile à gérer pour ces directeurs d'école. “Vous devez motiver des troupes pour la rentrée, mais vous n'avez rien de positif à

leur dire”, regrette Pierre Baudouin.

À Beauraing, Valérie Collin s'estime heureuse de ne pas avoir dû en arriver là. “Nous avons pu trouver des heures dans le degré inférieur grâce à un grand nombre d'inscriptions en première secondaire cette année”.

Si la rentrée aura bien lieu, il l'assure, Pierre Baudouin s'interroge néanmoins pour l'avenir. “Nous subissons les conséquences de l'absence de concertation de la part de la ministre”, déplore-t-il.

L. Do.

L'accumulation
des changements
à mettre en œuvre
et le délai
pour réaliser
cette adaptation
pèsent sur certaines
directions.

La zone incendiée dans les Hautes Fagnes fait plus de 30 kilomètres carrés

■ Les opérations d'extinction continuent jour et nuit dans les Hautes Fagnes. Des reprises de feu localisée restent possibles.

Le périmètre de la surface touchée par l'incendie, qui a ravagé pendant plus d'une semaine le parc naturel des Hautes Fagnes, fait 27 kilomètres, a indiqué dimanche après-midi le porte-parole du Service public de Wallonie (SPW), Nicolas Yernaux. *"Si on additionne les hectares qui sont dans ce périmètre, on obtient un total de 3 366 hectares ou plus de 30 kilomètres carrés"*, ajoute-t-il, soulignant toutefois que *"certains îlots n'ont pas été brûlés"*.

À titre d'illustration, 3 366 hectares, c'est l'équivalent d'un peu plus de 4 600 terrains de football alignés côte à côte ou de la superficie de la commune de Verviers. Pour calculer la surface consumée, les agents du Département de la Nature et des Forêts (DNF) ont fait le tour de la zone touchée par l'incendie avec des outils cartographiques plus précis qu'auparavant, le feu étant désormais sous contrôle.

Un vent nul qui ne facilite pas la dispersion des fumées

Sur le terrain, la nuit de samedi à dimanche a été marquée par quelques reprises de feu localisées et une fumée assez présente dans le parc naturel des Hautes Fagnes, selon les indications des services du gouverneur de la province de Liège.

Les opérations de surveillance et d'extinction se sont poursuivies pendant toute la nuit avec le soutien des drones de la police fédérale et de la protection civile.

Le vent, devenu quasi nul durant la nuit, n'a pas facilité les interventions. *"Cela a provoqué une accumulation de fumée, nettement perceptible à différents endroits autour du périmètre en fonction d'un léger vent changeant"*, a fait savoir le responsable de la communication de crise du gouverneur de la province de Liège, Tony Hosmans.

Face à ces fumées, les pompiers ont effectué des mesures à l'aide d'un véhicule spécifique permettant d'analyser l'air ambiant. *"Ces contrôles, portant essentiellement sur le monoxyde de carbone (CO), ont été réalisés à partir de Sourbrodt et sur l'ensemble du périmètre extérieur au sinistre. Ces mesures se sont révélées négatives"*, a précisé le porte-parole.

Certaines des mini-stations de l'Institut scientifique de Service public (IS-SeP) installées en périphérie du sinistre ont mesuré, durant la seconde moitié de la nuit, des concentrations de particules plus élevées. *"Cette situation s'explique par un phénomène météorologique d'inversion thermique, justifie Tony Hosmans. Mais, avec le lever du soleil, le phénomène d'inversion thermique s'est dissipé et les valeurs mesurées sont revenues à la normale."*

Les autorités conseillent toutefois aux habitants incommodés par la fumée ou les odeurs d'éviter de sortir, de garder portes et fenêtres fermées et de désactiver leur système de ventilation. (Belga)

À titre
d'illustration, 3 366
hectares, c'est
l'équivalent d'un
peu plus de 4 600
terrains de football
alignés côte à côte.



**Soignies : huitièmes rencontres
internationales de sculpture monumentale.**

Par **Thomas Catteau**

<https://www.antennecentre.tv/actu/soignies-huitiemes-rencontres-internationales-de-sculpture-monumentale/29469>